

## GLOBAL NEWS

### CONTENT

#### GLOBAL NEWS

- Drynet Update 1
- International Agenda 2007 2
- What is...Jatropha? 2
- Drynet Meeting Minutes 3
- International Agenda 2008 3
- Drynet Interview 4
- Global Article 5

#### REGIONAL NEWS

- Enjeux Climat Post 2012 : Positions de la société civiles francophones
- 1 Adaptation
- 2 Déforestation
- 3 Energie et Climat

#### PUBLISHED BY



ENDA -TM / Programme « Energie, Environnement, Développement »  
54, rue Carnot - B.P. 3370 - Dakar - Sénégal Tel. : (221) 33 822 59 83  
/ (221) 33 822 24 96 Fax : (221) 33 821 75 95 / (221) 33 823 51 57  
e-mail : [enda.energy@orange.sn](mailto:enda.energy@orange.sn) / URL: <http://energie.enda.sn>  
Voir aussi les nouvelles sur : [www.endaenergy.org](http://www.endaenergy.org)



This project is funded  
by the European Union

## Drynet Update

Congratulations! You are reading the first issue of the Drynet-newsletter: "News from Drynet". Besides this newsletter, which will appear at least 8 times during the 3 year-long project period (2007-2009), you can follow the progress of Drynet closely on the website [www.dry-net.org](http://www.dry-net.org). On this website Drynet success stories will be documented, as well as news items, articles, regional agenda's... You can already review several stories, for example a centuries-old system of private pastureland management in India and about polyculture practices in Brazilian drylands. But most important: Drynet is also very interested in your success stories, as sharing means learning! Therefore Drynet looks forward to reading about your experiences.

Drynet started in March of this year with a kick-off meeting in Fortaleza, Brazil, where all 14 Drynet-partners met to share ideas about the project. The first thing one could notice was the enormous variety of partners coming from so many different regions. One nice example was the astonishment of partners from Iran and Pakistan when visiting the Brazilian drylands, which looked lush and green after the rainy season, while in Asia no drop of rain had fallen for a long time! This example illustrates the additional value of Drynet - as combating desertification >> and land degradation does not have one solution, but requires multiple approaches from different perspectives.

One of the ongoing activities at this moment concerns "mapping". Drynet-partners are mapping Civil Society Organisations (CSOs) on a national level, creating a clear overview of the different local organisations working on dryland issues. This overview will provide the basis to both strengthen net-works and to build capacities. In addition, the so-called "Financing Partners", consisting of the donor community and coordination, will also be "mapped". If your organisation is working on issues, concerning drylands, you and Drynet can be an added value for each other. So please do not hesitate to get in contact with us!



Drynet partners visiting the Brazilian drylands

## GLOBAL NEWS

Over the next few months Drynet will, on the basis of the mapping results, organise national seminars on a country or regional level, as well as conduct needs assessments and trainings. This will help achieve the ultimate goal of providing Civil Society Organisations with the appropriate knowledge and visibility to influence dryland development policies and to aim at making Civil Society a respected counterpart for governments.

Thus, there is a lot of work ahead, but by working together with organisations such as yours along with other stakeholders involved, we can achieve a great deal in the fight against desertification! We hope this first newsletter will inspire you. By sharing minutes of important meetings; giving insights into the ideas of the World Meteorological Organisation; focusing on a drought resistant crop and an article on “drylands rich in animal genetic resources”, we think we will.

We welcome all your comments; questions or remarks on this first issue. You can send them to: [drynet@bothends.org](mailto:drynet@bothends.org)

By Drynet partner: Danielle de Man, Both ENDS, the Netherlands

## International Agenda 2007

**12-16 Nov. 2007** - Global Environment Facility (GEF) Council Meeting and NGO Consultation, Washington DC, USA  
[www.thegef.org](http://www.thegef.org)

**28-29 Nov. 2007** - UN Commission on Sustainable Development (UNCSD) Regional Implementation Meeting for Latin America and the Caribbean, Santiago, Chile  
[www.un.org/esa/sustdev](http://www.un.org/esa/sustdev)

**3-14 Dec. 2007** - United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) Conference of the Parties 13th session and Meeting of the Parties to the Kyoto Protocol, Bali, Indonesia [www.unfccc.int](http://www.unfccc.int)

## What is... Jatropha?

**JATROPHA CURCAS : A BLIND ALLEY OR AN OIL PLANT OF UNKNOWN QUALITIES?**

Jatropha curcas is a multipurpose non-edible plant that has proven to be drought resistant. In particular, its seeds have raised considerable attention as a source of oil for biodiesel production. In the past Jatropha had been promoted to make rural dryland areas self-sufficient by providing fuels for cooking, lighting and motive power. Currently, however, this enthusiasm has yielded mainly to criticism because of the considerable production costs involved. Nevertheless, Jatropha has some unique

features : it can grow on soils that have previously been considered unsuitable for crop cultivation.

Check out the links:

[nsiev.de/jatropha-en](http://nsiev.de/jatropha-en)

[www.diligent-tanzania.com/](http://www.diligent-tanzania.com/)

Research work undertaken by professor C. Namasivayam of the Bharathiar University in India<sup>1</sup> and others in March 2007, shows another hitherto unknown potential for this multipurpose plant: the husk from Jatropha, has been tested in filtration research with waste from biodiesel industries. The husk that contains a form of activated carbon (JHC) enhances the feasibility of removal of toxic anions, dyes, heavy metals and organic compounds from water.

<sup>1</sup>Correspondence to: Professor C. Namasivayam, Environmental Chemistry Division, Department of Environmental Sciences, Bharathiar University, Coimbatore 641046, India

By Drynet partners : Silke Brehm of LPP, Germany

## GLOBAL NEWS

### Drynet Meeting Minutes

DRYNET BRINGS PEOPLE TOGETHER DURING COP8

Could you imagine a small organisation from Burkina Faso discussing with a Finnish Government Representative? Not so easy indeed! But Drynet did it, thanks to its unconventional side-event organised during the eighth session of the Conference of the Parties (COP) of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) in Madrid, Spain. The event was called “Developing capacities in changing times: NGOs and land users in combating desertification and coping with climate change”.

The Drynet approach was unique: we invited and actively involved a wide array of stakeholders including national delegates, international donor agencies, scientists and civil society organisations, representing countries from Africa, Asia, Latin America, and Europe in a discussion. Two key questions were discussed: “what are the elements of successful actions to combat desertification and adapt to climate change at local level” and “in what ways can each of us support processes and projects that have a good chance of success”.

After two opening presentations by Drynet-partners, ENDA Tiers Monde and Scope, highlighting their innovative initiatives carried out at grassroots level in respectively Senegal and Pakistan, representatives from the European Union, and the Global Mechanism<sup>1</sup> - which both actively finance activities in the fight against desertification and land degradation - underlined the crucial role of civil society organisations in identifying, documenting, and replicating such local initiatives so as to broaden their impact.

The discussion became very lively and interesting when the participants were randomly divided in groups of five to six people and openly shared their opinions and ideas. They talked together about the importance of local experiences, traditional knowledge, scientific advances and innovative means of replicating such experiences as well as the role of each stakeholder in the process.

The results of this side-event could without any doubt prove useful for both policy-makers and local actors, providing new ideas and approaches for sustainable development in dryland regions. It also helps to create a common understanding of what should be done in the combat against desertification. But the greatest contribution of this event was the refreshing approach that brought actors together in a relaxed and friendly environment, and enabled them to freely discuss some of the most important aspects of desertification and poverty in dryland areas.

This multistakeholder dialogue is only a preview of what Drynet is designed to achieve: bring people together who would normally not easily get in contact with each other and strengthen the collaboration between all actors to combat desertification. In the future Drynet will work hard to make this happen on a larger scale by strengthening Civil Society Networks and give them the right knowledge and visibility to influence dryland development policies and become important partners in developing those policies.

The full report of the side-event, the presentations and answers to the two questions discussed can be read at [www.dry-net.org/news](http://www.dry-net.org/news) section.

<sup>1</sup>Global Mechanism is financing Drynet and actively working together with Drynet partners on common activities

By Drynet partners: Mark Camburn of Probioma, Bolivia and Danielle de Man of Both ENDS, the Netherlands

## International Agenda 2008

28-29 Jan. 2008 - UN Commission on Sustainable Development (UNCSD) Regional Implementation Meeting for Europe and North America, Geneva, Switzerland [www.unece.org/env/SustainableDevelopment](http://www.unece.org/env/SustainableDevelopment)

5-16 May 2008 - 16th session of the UN Commission on Sustainable Development, United Nations headquarters, New York, USA [www.un.org/esa/sustdev/csd](http://www.un.org/esa/sustdev/csd)

## GLOBAL NEWS

### Drynet Interview

#### LOOK FOR WIN-WIN SOLUTIONS TO COPE WITH CLIMATE CHANGE

Dr. Mannava V.K. Sivakumar, Chief of the Agricultural Meteorology Division of the World Meteorological Organisation (WMO) spoke to Namitha Dipak during COP8 of the UN Convention to Combat Desertification (UNCCD) held at Madrid in September 2007.

How can we make drought monitoring more effective? It is important to have good spatial information...so for that you need to have a good network of meteorological stations.

One of the buzz phrases during this COP appears to be "early warning systems". How challenging is it to implement in a diverse geographical area like India?

Today we have very good tools to make forecasts at our disposal, as opposed to about 30-40 years ago. Of course, these are not perfect forecasts, that is the reason they are given in terms of probability. A forecast will mention what is the probability that the rainy season, for instance in 2008, will be normal, above normal or below normal.



Dr. Mannava V. K. Sivakumar

What does that mean for the common person? If I say that the rain in 2008 will be 30% below normal, what we then do is take the normal patterns in northern, eastern, western and southern India, and the information from the seasonal forecast and then downscale it. The value of such information is that the farmer will be able to make decisions.

That means that the farmers have to be trained to cope with this information? Exactly. That is why when such forecasts are available, it is very important to bring in agricultural extension services. And also NGOs, like your Drynet network as well. The benefits of science must come to society, otherwise science has no meaning. Could you give us an example of local efforts that are helping to mitigate the effects of climate change?

There are some examples emerging now from some of the Scandinavian countries. Scandinavian countries are more proactive than reactive to what are the likely impacts of climate change. They are looking at win-win situations. And that's what we in India should also be looking at. A 2-3 degree increase in temperature - when translated to a local level - could mean something higher than 2-3 degrees. This 2-3 degree range is a global average. That is why some countries are taking very serious

Curious to read more about Dr. Mannava V.K. Sivakumar's view on climate change, land degradation and drylands? The full text of the interview is available on our website.

## GLOBAL NEWS

### Global Article

#### COUNTRIES ACKNOWLEDGE RICHNESS OF DRYLANDS IN ANIMAL GENETIC RESOURCES

Every month, one farm animal breed becomes extinct as locally adapted livestock is replaced by high performance breeds. But local breeds have many advantages: they make use of locally available resources and exploit dry and other marginal areas where crops can not be grown, and are a much more efficient means of food production.

To raise awareness about the importance of livestock diversity and to agree on a common approach to managing it in a sustainable manner, 109 governments met in Interlaken, Switzerland, from 1-7 September at the First International Technical Conference on Animal Genetic Resources where they issued the "Interlaken Declaration on Animal Genetic Resources", and elaborated a Global Plan of Action (GPA).

The GPA makes special references to drylands. Studies have shown that drylands have produced a disproportionately high number of well known breeds which are basically the result of the efforts and the indigenous knowledge of pastoralists.

The African region and many NGOs had been advocating for "Livestock Keepers Rights", a bundle of rights that would strengthen the role of pastoralists and farming communities in managing animal genetic resources. Unfortunately this was mooted by developed countries.

Nevertheless, the role of indigenous and local communities, especially pastoralists is acknowledged in Strategic Priority Action No 6 which recognises that the "adaptive animal genetic resource management strategies of these communities continue to have economic, cultural and social significance and to be to highly relevant to food security in many rural subsistence societies, particularly though not exclusively in dry lands and mountainous regions" and suggest various ways to support indigenous and local communities.

Scientific programmes to increase drought resistance of organisms are funded with millions of dollars. Yet the day-to-day efforts of pastoralists to keep and develop animals under drought conditions and thereby sustain crucial gene pools – that will prove priceless during climate change - remain entirely unrewarded. It will be the tasks of NGOs to continue advocating for compensation for these important environmental services.

For further information, please check:

[www.lifeinitiative.net](http://www.lifeinitiative.net)

[www.lpps.org](http://www.lpps.org)

[www.pastoralpeoples.org](http://www.pastoralpeoples.org)

[www.fao.org](http://www.fao.org)

By Drynet partner: Ilse Köhler-Rollefson of LPP, Germany

The following issues of the Drynet newsletter will be based on a variety of thematic topics. If you have any suggestions for themes that you would like to see covered, then please send your ideas to: [drynet@bothends.org](mailto:drynet@bothends.org) or contact a Drynet partner in your region.

#### e-bulletin N°11

#### ADAPTATION

En vue de la préparation du « Post 2012 », les ONG francophones\*, réunies à Dakar les 3, 4 et 5 septembre 2007 proposent trois documents de référence sur l'adaptation, l'énergie et la déforestation. Chacun de ces documents fait l'objet d'une synthèse sous forme de e-bulletin en mettant l'accent sur les recommandations de ces ONG.

\*«EDER Niger, JVE Togo, TENMIYA Mauritanie, GERED Burkina Faso, AMADE PELCODE Mali, UNO TACAL Guinée Bissau, ERA Cameroun, RAC France, Equiterre Canada, ENDA Sénégal, CONGAD Sénégal, FAPAL Sénégal, Amis de la Terre, France».



*Pose de cordons pierreux par les villageois de Lambou pour lutter contre l'érosion des sols*

L'adaptation dans le domaine des changements climatiques se réfère à tout ajustement apporté aux systèmes naturels ou humains pour répondre aux impacts avérés ou prévus des changements climatiques.

Le dernier rapport 2007 du groupe II du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) sur les impacts attendus des changements climatiques montre que ceux-ci concernent un large éventail de secteurs tels que les ressources hydriques, les ressources halieutiques, l'agriculture, les zones côtières et zones de basse altitude, les écosystèmes, la santé, etc. De manière générale les communautés défavorisées sont les plus vulnérables et les dernières études confirment que l'Afrique est l'un des continents les plus vulnérables.

Pour d'éventuelles réponses à ces différents impacts, deux catégories de mesures sont préconisées :

- les mesures d'adaptation structurelles (par exemple, construction et exploitation d'infrastructures liées aux ressources hydriques ; méthodes de construction ; pratiques et techniques agricoles durables ; ouvrages de protection, etc.) : parfois très coûteuses, elles nécessitent à la fois l'engagement des gouvernants et le financement extérieur ;

- et les mesures non structurelles (instruments administratifs, politiques et juridiques) : moins coûteuses, elles peuvent s'avérer insuffisantes parfois face aux impacts des changements climatiques.

Et pour que ces mesures qui ne sont pas exclusives puissent être efficaces, il est nécessaire de bien identifier les impacts probables, la vulnérabilité des secteurs clés et de mener des études de faisabilité tout en favorisant la participation des communautés affectées qui sont les mieux placées pour exprimer leurs besoins. Et même si les modes d'adaptation peuvent varier selon les sociétés qui les mettent en œuvre, il est essentiel de prendre en compte les moyens de subsistance des populations ainsi que le niveau de développement des pays. De nombreux projets sont ainsi mis en œuvre dans les pays en développement et c'est à cause de la nécessaire participation des populations locales que l'on parle de plus en plus de « projets d'adaptation communautaire ».

Au niveau international, différents mécanismes et instruments ont été mis en place pour le financement de l'adaptation. Il existe notamment trois fonds dont deux sont liés directement à la CCNUCC (Le Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC) et le Fonds pour les Pays les Moins Avancés (FPMA), et le troisième lié au Protocole de Kyoto (le Fonds d'Adaptation « FA »). Trois difficultés majeures ont été relevées à ce niveau :

- les deux premiers fonds (FSCC et FPMA) ont des contraintes liées au fait que la contribution est volontaire et que certains grands pays pollueurs comme les Etats-Unis et l'Australie n'y participent pas ;

- le Fonds d'Adaptation constitué par un prélèvement à hauteur de 2% des ressources du Mécanisme de Développement Propre n'est pas encore opérationnel car aucune entité n'est encore désignée pour l'administrer ;

- enfin, le dernier problème noté à ce niveau est lié à la faible capacité d'influence des PMA au sein du conseil d'administration du FEM.



*Technique de demi lune (lutter contre l'érosion hydrique des sols, favoriser la recharge de la nappe)*

A la 13<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Bali en Indonésie du 3 au 14 décembre 2007, les négociations sur l'adaptation porteront principalement sur le Programme de Travail de Nairobi (PTN) et sur la gouvernance du Fonds d'Adaptation dont l'organisme d'opérationnalisation n'a pas encore été désigné.

Cependant, face au défi majeur que représente l'adaptation pour les pays en développement, pays les plus vulnérables, une simple révision des fonds existants ne suffirait pas. A Bali et au-delà, une meilleure prise en compte de l'adaptation est nécessaire.

L'adaptation ne devrait plus être perçue comme une activité supplémentaire dans la lutte contre les changements climatiques. Les actions d'adaptation doivent être complémentaires des stratégies de développement durable, de réduction de la pauvreté et de réduction des catastrophes naturelles. Dans la perspective des négociations sur le post 2012, c'est-à-dire la seconde période d'engagement, en plus de l'accroissement nécessaire du financement et de l'administration transparente des fonds réclamés par tous les environnementalistes, trois **recommandations** principales sur l'adaptation doivent être retenues :

- l'adoption d'un protocole sur l'adaptation ;
- le renforcement des capacités locales en vue de favoriser l'action locale dans une approche ascendante ;
- enfin l'intégration systématique de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement.

Dans le contexte actuel où l'aide au développement tout comme le financement de l'adaptation est inadéquate et même en baisse, il est important d'une part de renforcer les mécanismes de financement de l'adaptation et d'autre part encourager l'intégration des mesures d'adaptation dans les projets de développement.

### **Principales recommandations des ONG francophones sur l'adaptation pour les négociations « post 2012 »**

1- Adoption d'un protocole sur l'adaptation où les pays industrialisés devront s'engager à réduire les impacts des changements climatiques dans les pays en développement. Pour rappel, en 2002, l'Inde avait appelé à l'adoption d'un tel protocole. En effet, le problème de l'adaptation est aujourd'hui abordé de manière disparate au sein de la Convention Climat et du Protocole de Kyoto. Une multitude d'articles y font référence sans répondre de manière adéquate à ce problème. Au sein de cette proposition de Protocole sur l'adaptation, les pays industrialisés devront reconnaître leur responsabilité en matière de prévention et de réparation des dommages causés par les changements climatiques.

De par cette responsabilité ces pays doivent s'engager à diminuer les impacts du dérèglement climatique dans les pays qui n'ont pas les moyens de le faire. Ce Protocole devra également lister le type d'activités d'adaptation à financer. Dès lors que la responsabilité des états industrialisés est reconnue, le financement de l'adaptation ne peut plus être fondé sur une base volontaire. Une idée a été émise pour instaurer un taux minimum et obligatoire de financement par pays, en fonction de sa responsabilité en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de sa capacité à payer.

2- Rendre prioritaire le renforcement des capacités locales en matière d'adaptation, la valorisation des actions communautaires et le renforcement de la formation et de la sensibilisation ;

3- Intégration systématique de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement (mainstreaming).

### **Enjeux pour les négociations Post-2012**

Pour faire face aux impacts croissants des changements climatiques, les mécanismes d'adaptation devront être élargis pour la prochaine période d'engagement, et appuyés par de l'aide et des compensations de la part des pays riches émetteurs.

Ainsi, il faudra intégrer de façon claire au régime Post-2012, le financement de l'adaptation, les mécanismes de transfert de technologies nécessaires à l'adaptation et au développement durable, et le soutien des projets d'adaptation à l'échelle communautaire.

Il faudra également mener des analyses supplémentaires pour mieux comprendre la faisabilité de l'adaptation aux effets des impacts des changements climatiques, les coûts réels des interventions, et leur valeur ajoutée par rapport à l'inaction. Les résultats du quatrième rapport du GIEC, le rapport Stern et les résultats à venir du Programme de Travail de Nairobi devraient servir de guide.



*Bassin de rétention (stockage de l'eau de ruissellement promotion de l'agriculture familiale, de l'élevage et régénération de l'environnement*

## e-bulletin N°12

### DEFORESTATION

Le problème de déforestation évitée soulève un certain nombre de questions. Il s'agit notamment de la problématique liée à la définition de la forêt, les principales causes de la déforestation, les enjeux et les luttes autour de la déforestation évitée et enfin, l'équité et les risques sociaux des politiques de lutte contre la déforestation.

Dans le cadre des négociations sur les changements climatiques, les forêts revêtent une importance particulière en ce sens qu'elles constituent le premier réservoir terrestre de stockage de carbone (638 GT de CO<sub>2</sub> d'après la FAO) mais contribuent également grandement aux émissions de CO<sub>2</sub> à cause de la déforestation. Cette dernière contribue entre 18 et 25% du total des émissions de CO<sub>2</sub> mondiales.

Lorsqu'on aborde le sujet de la mise en place de politiques de lutte contre la déforestation, les définitions revêtent une importance majeure. Or celles qui sont retenues dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (accords de Marrakech 2001) laissent libre cours à chaque pays de donner une définition à la forêt : superficie fixée entre 0.05 et 1 ha et une couverture minimale de 10 à 30 % de la surface avec des arbres dont la hauteur est comprise entre 2 et 5 m.

Bien entendu, prise sous cet angle, cette définition peut entraîner des confusions à savoir par exemple : une forêt fortement dégradée peut toujours être comptabilisée comme une forêt ; les plantations d'eucalyptus ou de palmiers à huile peuvent être considérées comme des forêts. Et pour ne rien arranger, la Convention ne donne pas la définition d'un arbre. La « déforestation » n'est pas non plus bien définie car la FAO utilise la notion de changement net qui est égale à la surface de forêt disparue moins la surface reboisée, ce qui pourrait conduire également à des aberrations. Par exemple, si on détruit un ha de forêt naturelle qu'on remplace par 2 ha d'eucalyptus ou de palmiers à huile, on pourra comptabiliser un gain de 1 ha.

Les causes de la déforestation peuvent être multiples et différent en fonction des régions : la forte demande en énergie, l'exploitation forestière ou l'agriculture, le foncier...



La question de la « déforestation » évitée et de son coût a fait son apparition dans les débats au niveau mondial avec la publication du rapport Stern (octobre 2006) qui préconise son inscription dans les prochaines négociations post-2012. Les discussions portent notamment sur les différents mécanismes de compensation ou de marché pouvant être mis en place pour enrayer la déforestation. Il faut notamment parvenir à un coût d'opportunité qui revient à déterminer de quelle manière récompenser celui qui « déforeste » pour l'amener à cesser cette activité. Ce coût pouvant varier en fonction des conditions propres à chaque pays (le coût global pour éviter la déforestation a été évalué dans le rapport Stern entre 5 et 10 milliards de dollars US). Au niveau des mécanismes de compensation proposés, des points de convergence et divergence existent entre les parties :

#### Points de convergence :

- la nécessité de compenser les revenus actuels liés à la déforestation pour faire cesser ces activités ;
- le fait qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de moyens d'évaluer la quantité de carbone stocké dans les sols ;
- les images peuvent être utilisées pour évaluer l'évolution du couvert forestier ;
- la difficulté d'évaluer l'additionnalité des mesures de lutte contre la déforestation ;
- le stockage de carbone ne peut être garanti de manière permanente.



#### Points de divergence :

- le Brésil est favorable à un fonds (qui offre davantage de souplesse dans la mise en œuvre des politiques) pour récompenser les politiques de lutte contre la déforestation avec toutefois le risque que ce fonds pourrait ne pas mobiliser beaucoup d'argent ;
- d'autres pays sont plutôt favorables à l'établissement d'un mécanisme de marché car le financement serait plus pérenne et plus important avec la possibilité de limiter la corruption au niveau politique. Cette option risque de limiter les petits projets en raison de leurs coûts de transaction élevés.

La prise en compte de la dégradation des forêts alimente également les discussions internationales. La question qui se pose est de savoir si les politiques pouvant être récompensées doivent être limitées à la simple lutte contre la déforestation ou s'il faut prendre en compte également la lutte contre la dégradation des forêts.

L'intégration de la lutte contre la dégradation permet en fait d'introduire un facteur qualitatif non négligeable. Par exemple cela pourrait conduire à l'exclusion des plantations d'eucalyptus. Mais s'entendre sur une définition de la dégradation peut cependant ralentir les négociations en cours.

Enfin, le dernier point important de débat sur le thème de la déforestation dans le cadre des négociations post-2012 concerne le positionnement en faveur ou non d'une approche par projet ou d'une approche nationale. L'approche par projet pourrait se révéler plus fiable mais les petits projets risqueraient d'être exclus. Cette approche pourrait occasionner un problème de « fuite » c'est-à-dire permettre un projet de conservation sur une surface donnée et continuer à déforester sur la surface d'à côté.

L'approche nationale aurait l'avantage quant à elle, de favoriser la mise en œuvre de politiques cohérentes, axées sur les causes de la déforestation. Le seul problème à ce niveau, c'est que cette approche nationale pourrait favoriser l'émergence de politiques forestières injustes avec l'état qui s'approprierait la gestion des forêts au détriment des peuples autochtones.

Pour les ONG francophones, les principales recommandations relatives à la déforestation évitée à soumettre à la prochaine Conférence des Parties à la Convention sur les changements climatiques sont les suivantes:

### Principales recommandations des ONG francophones sur la déforestation évitée dans le cadre des négociations post-2012

- 1- Sur la définition de la forêt, exclure les monocultures. Cette définition devrait reposer sur les fonctions écologiques (définition qualitative), le taux de couverture et la diversité des espèces. La forêt ne doit pas être réduite à un simple usage forestier ;
- 2- Prendre en compte la dégradation de la forêt ;
- 3- Mettre en place un fonds pour récompenser les politiques et mesures de lutte contre la déforestation avec des contributions obligatoires ;
- 4- Retenir une approche nationale avec l'engagement des états d'impliquer la société civile.



### Synthèse de quelques informations sur la déforestation

En 2005, les forêts couvraient 3,9 milliards d'hectares dans le monde et stockaient environ 638 GT de carbone d'après la FAO.

Chaque année, environ 12,9 millions d'hectares de forêts disparaissent dans le monde entraînant l'émission d'environ 1,6 GT de C.

La déforestation, en particulier en zone tropicale, contribue entre 18 et 25% au total des émissions de CO2 mondiales. Le terme de « forêt », défini par les Accords de Marrakech pour la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), est extrêmement flou et ambiguë.

Les causes de la déforestation sont bien souvent complexes, imbriquées et évoluent dans le temps. Il est indispensable de ne pas considérer seulement les causes directes de déforestation mais de comprendre et agir sur les causes sous-jacentes.

Le coût pour enrayer significativement la déforestation oscille entre 10 et 100 milliardsUS\$/an pour un prix de la tonne de carbone compris entre 1 et 100 US\$/T de C.

Même si les pays ont des approches différentes (car des intérêts différents), même les plus réticents comme le Brésil, semblent prêts à aboutir à un mécanisme sur la « déforestation évitée ».

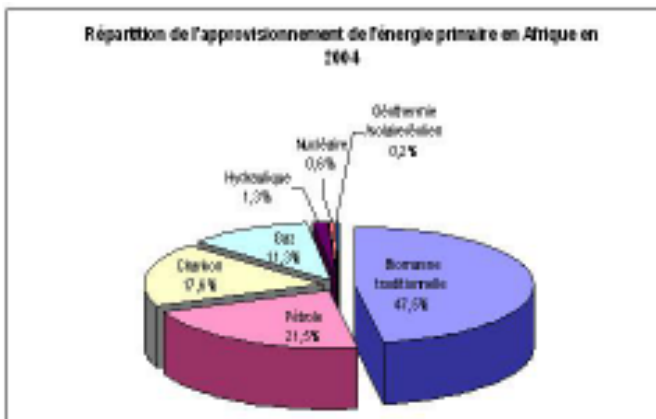
Plusieurs options sont ouvertes pour définir le fonctionnement de ce mécanisme, une gestion au niveau national des crédits semble une solution consensuelle.

Cette politique risque de renforcer le contrôle de l'Etat sur l'espace forestier et de ralentir, voire de bloquer, le processus de résolution des conflits fonciers et de reconnaissance des droits des peuples autochtones en zone tropicale.

### e-bulletin N° 13

#### ENERGIE ET CLIMAT

L'Afrique est confrontée à une pauvreté énergétique patente : sa consommation per capita est de 0,67 Tep contre 4,73 Tep/hab dans les pays de l'OCDE, or elle produit 9,15% de l'énergie mondiale et n'en consomme que 2,99% alors qu'elle représente 13,7% de la population mondiale (AIE, 2004). Ce faible niveau de consommation d'énergie moderne per capita s'explique, entre autres, par la faiblesse des infrastructures énergétiques et une inadéquation des politiques et mesures dans le domaine de l'énergie. Les enjeux des négociations internationales au titre des changements climatiques post 2012 ne peuvent donc se résumer à un débat sur la répartition des efforts de réduction quantifiée des émissions de gaz à effet de serre car la situation décrite précédemment impose d'abord d'autres questions vitales pour les pays en développement qui se situent au « carrefour des besoins de développement et des politiques d'adaptation et d'atténuation » : c'est le cas, en particulier de l'accès à l'énergie pour les populations les plus pauvres.



Pour les pays Africains, à l'image des autres pays en développement, l'amélioration de l'accès aux services énergétiques modernes est avant tout un enjeu de développement compte tenu du rôle moteur de l'énergie sur la croissance économique et pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Or, les populations africaines font un recours massif à la biomasse (voir graphique). La prépondérance de la biomasse dans le bilan énergétique africain (47,5%) pose des problèmes environnementaux en terme de pression sur les ressources ligneuses. L'effet induit en est l'accélération du processus de désertification qui renforce également la vulnérabilité des populations. Cette pression sur les ressources de biomasse énergie s'opère à travers des modes peu efficaces de production et de consommation de bois et charbon de bois qui restent le combustible dominant des ménages en Afrique sub-saharienne. Le problème de la disponibilité et de l'accessibilité de la biomasse ira en se renforçant en Afrique du fait du croît démographique

mais aussi des répercussions des changements et variabilité climatiques sur les ressources forestières.

Il s'agit donc de trouver de nouvelles trajectoires énergétiques répondant aux enjeux précédents. Les augmentations récentes des prix du pétrole (proche de 100 US\$ le baril) ne font que renforcer les nouvelles options.

Les éléments d'un mixte énergétique pour l'Afrique

En rupture avec les approches antérieures, le mixte énergétique repose sur :

1. la diversification de l'offre, notamment par un recours massif aux énergies renouvelables ;
2. une électrification rurale et péri-urbaine décentralisée ayant comme objectif le développement d'activités à création services énergétiques pour la production de biens et de services;
3. Une valorisation moderne de la biomasse en terme de développement des biocarburants pour la motorisation rurale, une manière d'accompagner le développement à la base, objectif premier des politiques de décentralisation ;



4. l'efficacité énergétique, notamment dans la filière biomasse-énergie dont les modes de production et consommation restent très peu efficaces ;

5. L'articulation de la planification des services énergétiques et des stratégies de développement pour mieux tirer profit de l'approche multisectorielle ou holistique.

6. Coopération régionale : la mise en commun des ressources énergétiques de plusieurs pays voire des régions à travers les interconnexions de type gazoducs, pipeline et réseaux hydroélectriques est susceptible de réduire les coûts via les économies d'échelle et d'élargir l'accès à l'énergie

### Le financement : un enjeu majeur du post-2012.

Selon les prévisions de la Banque Mondiale, les investissements nécessaires pour permettre respectivement à 48% et 100% d'africains d'avoir accès à des services énergétiques modernes, se chiffrent à 4 milliards d'US\$ et 11 milliards d'US\$ par an. La CEDEAO estime le volume d'investissement à 16 \$/tête/an soit 5,4 milliards pour énergie en vue d'atteindre les OMD dans les pays ressortissants. Les mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto devaient constituer une opportunité de financement des infrastructures énergétiques dans les pays en développement, principalement via le Mécanisme de Développement Propre (MDP). A l'épreuve des faits, le constat est clair. L'Afrique a très peu bénéficié de ces mécanismes à cause d'un certain nombre de barrières à l'entrée (non reprises ici). Ce mécanisme de marché est ainsi resté très inadéquat aux conditions des pays africains très peu émetteurs de GES et dont le potentiel de réduction et de gains de crédit carbone reste bien faible comparé aux pays émergents d'Asie.

**Dès lors, la question de l'accès à l'énergie dans les pays africains peut-elle trouver une réponse uniquement à travers les mécanismes de marché ou doit-on au contraire s'orienter vers des approches mixtes ?**

#### Principales recommandations des ONG francophones sur l'accès à l'énergie dans les pays africains pour les négociations « post-2012 »

Trois recommandations émanent des ONG

1. La réforme du MDP afin que celui-ci réponde davantage aux besoins de développement de l'Afrique. Le MDP programmatique ou le regroupement de projets (« bundling of projects ») offrent des perspectives intéressantes afin d'entraîner des économies d'échelle et donc une diminution des coûts de transaction. Le MDP programmatique est un programme d'activités, sur l'initiative du secteur public ou privé, qui est mis en place afin de créer une incitation à réduire les émissions. Le regroupement de projets quant à lui concerne des projets menés sur plusieurs sites qui réduisent les émissions dans un ou plusieurs secteurs. La différence entre ces deux types de MDP est que dans le cadre du regroupement de projets, chacun d'entre eux peut être exécuté individuellement en tant qu'activité au titre du MDP. Tandis que dans le cadre du MDP programmatique, le nombre de projets et le lieu du projet sont indéterminés au moment de l'enregistrement et peut varier en cours de période de réalisation. En amont, un certain volume de crédits d'émission sera autorisé et les réductions d'émissions obtenues par le programme seront vérifiées en aval.

Par ailleurs, une simplification des procédures actuelles permettrait une meilleure diffusion des projets MDP sur le continent africain. En 2002, des règles simplifiées ont été adoptées sous l'égide du Protocole de Kyoto,

pour favoriser le développement des petits projets d'énergies renouvelables mais elles ne sont pas suffisantes. Une meilleure information des procédures qui régissent l'utilisation du MDP est également nécessaire pour les pays africains.

2. **La valorisation des politiques et mesures en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique** mises en œuvre de façon proactive par certains pays. Ces mesures doivent pouvoir être valorisées. Un exemple a été donné : un pays met en œuvre une politique ambitieuse en matière de transports en commun. Cette initiative n'est pas récompensée dans le cadre du régime actuel de lutte contre le changement climatique. En effet, pour obtenir une récompense pour l'établissement d'une telle politique, la preuve de son additionalité sera recherchée. Or, certaines politiques et mesures peuvent être répertoriées pour l'intérêt qu'elles peuvent offrir en tant que telles, à la fois en termes de réduction des émissions mais également en termes de développement. Dès lors, l'aide au développement pourrait financer ce type de mesures sans pour autant mesurer la valeur exacte des émissions évitées. La présente recommandation cherche donc à sortir de la logique de marché qui sous-entend le MDP.

A l'heure actuelle, certains bailleurs de fonds attribuent des financements sur des critères bien plus vastes. Par exemple, le Fonds français pour l'environnement mondial attribue des ressources en se basant sur le critère de « la bonne gouvernance » du pays en question, critère pourtant bien difficile à cerner. Les questions de l'accès à l'énergie ne peuvent être entièrement solutionnées via les négociations internationales menées sous l'égide de la Convention Climat et du Protocole de Kyoto. La question essentielle sur ce point consiste à rechercher une intégration systématique des aspects climat aux politiques de développement.

3. la création d'un fonds de financement des énergies renouvelables en Afrique, abondé par une taxe sur les exportations de pétrole ou sur les échanges de droits d'émissions entre Etats.





**PROJET DE RENFORCEMENT DES RÉSEAUX D'ONG  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE TERRES ARIDES**

**Contexte**

Les contraintes lourdes telles que la sécheresse et la désertification qui subit l'économie, essentiellement agricole, de l'Afrique ainsi que les errements de certaines politiques (agricoles et industrielles) constituent un handicap sérieux pour une gestion durable de l'environnement. Ces contraintes se traduisent par une sévère dégradation des terres, une priorisation des conditions de vie des populations, une baisse des capacités productives des terres et un recul des formations forestières et de la biodiversité. On note d'ailleurs, selon la Banque Mondiale, que chaque année, la dégradation des sols coûte à l'Afrique Subsaaharienne plus de 3 % de son PIB agricole.

La dégradation des sols réduit la sécurité alimentaire et les revenus des populations rurales perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté.

Face à ces développements, les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les acteurs de la société civile et les Organisations Communautaires de Base ont entrepris d'importantes activités de lutte contre la dégradation des sols, à travers des projets de développement intégrant des actions de régénération du milieu naturel, des programmes de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs à la base. Ces initiatives portent sur des actions ponctuelles de terrain, souvent dispersées et insuffisamment coordonnées, mais il convient de souligner qu'avec le

processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'action de lutte contre la désertification, la société civile a développé des capacités d'organisation et de participation s'imposant ainsi comme un partenaire de premier plan des pouvoirs publics.

**Objectifs**

Dans le cadre du Programme sur l'environnement dans les pays en développement de la Commission Européenne, des organisations de la société civile du Nord et du Sud ont élaboré un projet afin d'assister «les pays en développement dans leurs efforts d'intégration de la dimension environnementale dans les processus de développement».

Le projet dénommé "Drynet" vise en particulier à intégrer la corrélation entre l'environnement et la pauvreté dans les terres arides, comme noté dans les plans d'action nationaux de lutte contre la désertification, dans les cadres plus larges de coopération et de développement comme les documents de stratégies de développement des pays, les documents de stratégie de réduction de la pauvreté et des initiatives comme Terrafrica et les négociations relatives au commerce.

**Partenaires**

- ONGs d'Europe (Both Ends, CARB et Liga für Hirtenvölker), d'Afrique (ENDA, EMG et TENMWA), d'Asie (CAREC, LPPS, SCOPE, TEMA et CENESTA) et d'Amérique Latine (Instituto Serbio, OCLA et Probioma) actives dans le développement des terres arides - cherchent conjointement à renforcer les capacités des organisations de la société civile pour mieux influencer les processus politiques d'identification et de formulation des priorités et contribuer à une meilleure intégration



« Nous avons besoin de bon sécheur pour préparer les repas, mais hélas, l'environnement est comme un désert. »  
Dignité THEAM (Djibouti)



« Toutes personnes qui ne peut avoir leurs récoltes est pauvre. »  
Awa FAYE (Gambie)



« Nos terres sont dégradées, nous avons des problèmes liés à la disponibilité de certaines plantes qui servent jadis à nous soigner. »  
Samou DROUF (Djibouti)

des dimensions environnementales et sociales. Ceci conformément à la Déclaration de Paris sur «l'efficacité de l'aide au développement» qui souligne que l'efficacité de l'aide au développement devrait être améliorée «à travers le renforcement des stratégies de développement et des cadres opérationnelles des pays, alignant l'aide avec les priorités nationales».

Les activités du projet sont regroupées autour de ces axes majeurs :

- Diagnostic et analyse des projets relatifs aux terres arides, leur coordination, leur état d'avancement, ainsi que l'identification de cadres/mécanismes favorables à la dégradation des terres et la pauvreté ;
- Identification et diffusion des bonnes pratiques particulièrement la contribution de la société civile, à travers les bulletins, des émissions radio et des bases de données internet ;
- Recherche documentaire et diffusion des résultats des recherches portant sur les terres arides ;
- Renforcement des capacités au niveau national visant le lobbying, l'élaboration, l'exécution et le suivi - évaluation ;
- Définition des points de vue sur les sujets à l'ordre du jour sur la désertification et les terres arides (contributions, positions).

**Résultats**

- Etablissement et/ou renforcement des réseaux d'ONG existants ;
- La capacité des ONG est renforcée au niveau national et régional pour leur permettre d'œuvrer à l'intégration de la dimension de la gestion durable des terres et de la lutte contre la pauvreté dans la planification macro-économique ;

- La qualité des propositions de projets pour la gestion des terres arides est améliorée ;

- Les populations ont pris conscience des exigences liées à la gestion durable des terres arides et des stratégies définies dans ce domaine par les pays donateurs.

Les organisations de la société civile et les ONG qui travaillent au niveau local sont une importante source d'informations, entre autres, pour les rapports nationaux soumis à un mécanisme de suivi comme le CRIC. Cependant, l'expérience a montré que les officiels des gouvernements ne sont pas suffisamment au courant des projets réalisés au niveau local.

Une coalition d'ONG/OCS, formée et organisée autour des activités et programmes relatifs à la Convention de lutte Contre la Désertification, est un bon moyen pour fournir une contribution de valeur aux conférences nationales et internationales comme la Conférence des Parties, et un mécanisme de «feedback» pour la communauté scientifique.



Expérience d'agriculture durable avec le système de brousse - vert (Sébotane) Ecole SYSPRO



**ENDA -TM / Programme « Energie, Environnement, Développement »**

54, rue Carnot - B.P. 3370 - Dakar - Sénégal Tel. : (221) 33 822 59 83 / (221) 33 822 24 96

Fax : (221) 33 821 75 95 / (221) 33 823 51 57

e-mail : [enda.energy@orange.sn](mailto:enda.energy@orange.sn) / URL: <http://energie.enda.sn>

Voir aussi les nouvelles sur : [www.endaenergy.org](http://www.endaenergy.org)